



LES INFOS DU SNEFCCA

Juridique n°2026/20 - Avril 2025

Un nouveau simulateur d'obligations sociales

Entreprendre Service Public, en partenariat avec la Direction générale des Entreprises (DGE), propose aux entreprises un nouveau simulateur leur permettant de lister leurs obligations sociales selon l'effectif actuel et les prévisions d'embauches. Un nouvel outil simple et rapide !

Accessible en ligne, [le simulateur](#) permet de lister :

- les obligations que l'entreprise doit remplir, selon l'effectif ;
- les obligations nouvelles liées à l'embauche des nouveaux salariés.

Pour ce faire, l'entreprise doit communiquer le nombre :

- de salariés en CDI ;
- de salariés en CDD ou en contrat intermittent ;
- de salariés en alternance.

Après avoir rempli ces informations, les obligations de l'entreprise sont recensées et classées ainsi :

- déclarations sociales (DSN et DETH) ;
- obligations sociales envers les salariés (ex : mise en place d'un CSE, DUERP)
- cotisations et contributions sociales.

Le simulateur permet également d'anticiper les obligations applicables pour les futures embauches en indiquant le nombre d'embauches envisagées. Des guides sont également disponibles sur le site en complément du résultat du simulateur.